



L'ARC EN CIEL DES LIVRES

Bibliothèque Municipale de Clair

Que vous soyez seul ou en groupe jeune ou sénior, il y a toujours une bonne raison de vous rendre à la bibliothèque !

- Découvrir les nouveautés littéraires.
- Rencontrer des passionnés pour vous conseiller, échanger.
- Participer aux cafés littéraires pour partager votre plus récent « coup de cœur-livre », découvrir les choix d'autres lecteurs et discuter de vos préférences littéraires autour d'un thé ou café.
- Pour les plus jeunes découverte de la lecture avec les Bébés Lecteurs et Atelier du livre.

NOS ESPACES

Doc | Revues | Romans (policier, science fiction, vécu, audio...) | Contes | Poésie | BD | Mangas

S'INSCRIRE

Pour consulter les documents en bibliothèque, l'accès est gratuit. Pour les emprunter, il faut s'inscrire. L'inscription est valable 1 an de date à date et permet l'accès à tous les services. Elle se fait à l'accueil de la bibliothèque.

Pour toute adhésion, il faut vous munir :

- d'une pièce d'identité
- d'un justificatif de moins de 3 mois
- une autorisation parentale pour les moins de 18 ans

	Claira	Hors commune
Famille	20€	25€
Adulte	15€	20€
Étudiant et demandeur d'emploi*	5€	10€
Moins de 18 ans	Gratuit	Gratuit

*Sur présentation d'un justificatif en cours de validité

HORAIRES

Mardi, mercredi, vendredi

9h30 - 12h &
14h30 - 18h30

Samedi

9h30 à 12h



EMPRUNTER

À votre disposition, un choix de plus de 10 000 documents empruntables.

Chaque année, de nouveaux documents viennent enrichir et actualiser nos collections. Vous pouvez emprunter un maximum de **5 documents pour une durée de 3 semaines**. Vous pouvez également réserver un document emprunté par un autre lecteur.

A noter : les cartes enfants permettent d'emprunter exclusivement les documents jeunesse. La carte lecteur est bloquée tant que les documents en retard ne sont pas rendus (prêts et réservations impossibles).

RESTITUER DES DOCUMENTS

Vous pouvez rendre vos documents dans la bibliothèque. En dehors des heures d'ouverture au public, les documents peuvent être déposés dans la boîte retour, à l'extérieur du bâtiment.

LE PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

La bibliothèque municipale propose également un service de portage de livres à domicile.

Qui peut en bénéficier ?

Les Clairanencs ayant plus de 70 ans ou à mobilité réduite. Les personnes malades, quel que soit leur âge, qui ne pourraient pas se déplacer jusqu'à la bibliothèque. Ce service de portage, réservé aux abonnés est gratuit.

NOS ANIMATIONS

Rencontre auteur, expositions, Cafés Littéraires, Bébés Lecteurs, Atelier du livre...

Bibliothèque de Clair

Place de la remise

04 68 38 78 12

bibliotheque.municipale@claira.fr

